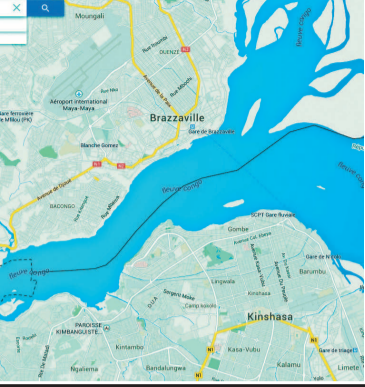


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4137 - VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021

PROCESSUS ÉLECTORAL

La plateforme «Confessions religieuses» se réorganise



Dodo Kamba, au centre, lors d'une activité de la plate-forme à Kinshasa.

Le représentant légal de l'Église du réveil au Congo a été plébiscité après la décision des Églises catholique et protestante de quitter cette plate-forme. Dodo Kamba est donc le nouveau président de la plateforme « *Confessions religieuses* ». Il a été élu, le 2 décembre, en remplacement de l'Église catholique.

De son côté, le président de la Communauté islamique du Congo, le cheikh Abdallah Mangala, est élu vice-président. Il succède ainsi au protestant André Bokundoa, représentant légal de l'Église du Christ au Congo.

Page 3

MINES

Augmentation de l'exportation de diamants bruts de la RDC vers Anvers



La ministre Antoinette N'Samba Kalambayi lors de sa visite à l'Antwerp world diamond center (AWDC).jpg

La République démocratique du Congo (RDC) est aujourd'hui au cœur de l'exploitation minière ar-

tisanale et à petite échelle. Selon l'AWDC, environ 68% de la production mondiale de diamants

issus de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle est produite en RDC et constitue la majeure partie du volume de production actuel du pays.

Les importations directes de diamants bruts de la RDC vers Anvers ont atteint 51,5 % en 2020. La visite à Anvers du président congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, le 15 septembre 2019, aurait ainsi revitalisé les relations commerciales entre l'industrie diamantaire anversoise et la RDC.

Page 2

TROPHÉE CREATOR REWARDS

Un nouveau sacre pour Fally Ipupa



Fally Ipupa et Prince Dadju

Le trophée de créateur or YouTube est celui que ce média en ligne décerne aux chaînes affiliées ayant atteint le plus d'abonnés. Tel est le cas de Fally Ipupa qui a franchi le cap d'un million d'abonnés sur sa chaîne. C'est à Paris que « L'empereur 243K » a reçu son trophée en laiton plaqué or, couleur dorée, des

maines de Marie Laure Bebey, un des cadres de l'entreprise Youtube. A noter que la chaîne youtube de Fally Ipupa, créée le 12 janvier 2007, dépasse actuellement le seuil d'un milliard de vues. Une performance jamais atteinte par un artiste congolais résidant à Kinshasa, toute génération confondue.

Page 4

HAUT-LOMAMI

Jules Nkulu invite la population à s'approprier la Pnat

Le ministre provincial de l'Aménagement du territoire du Haut-Lomami, Jules Nkulu Nsenga, a ouvert, le 2 décembre, les travaux de l'atelier de vulgarisation et de mise en œuvre de la

Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat). L'atelier de deux jours offre l'occasion à la province de comprendre l'importance de l'aménagement du territoire en vue de bien or-

ganiser la gestion de son espace physique. Cet atelier répond, par ailleurs, aux besoins de développement de la province afin de mettre fin aux conflits.

Page 3

ÉDITORIAL

Vaccins et restrictions

Elle est pernicieuse au même titre que d'autres calamités qui affectent le monde en ce moment précis, mais la crise sanitaire de covid-19 est malheureusement aussi source de divergences entre Etats. Ceux qui sont en tête de liste dans la production des vaccins ont tendance à se replier sur eux-mêmes, rendant préjudiciable l'accomplissement du devoir commun à l'humanité qui est de gagner la guerre contre cette pandémie de façon inclusive. Jusque-là, en effet, ils en distribuent moins aux pays qui en ont besoin.

Pour les sociétés qui développent ces vaccins, il est normal de considérer leur droit d'en tirer le profit financier qui en résulte. Des nuits entières blanchies à trouver un antidote à ce mal à l'origine d'innombrables pertes en vies humaines ont besoin d'être récompensées. Dans le même temps, les protocoles de validation de ces précieuses doses sont si complexes que le fait de ne pas autoriser la fabrication de celles qui le sont déjà, ailleurs que dans les pays dont relèvent les entreprises qui les produisent, fragilise la riposte globale espérée.

Pour l'heure, Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson sont les principaux vaccins administrés en Europe, le russe Spoutnik V, les chinois Sinopharm et Sinovac sont soumis à une observation particulière sur le Vieux continent car en dehors des deux chinois autorisés à titre exceptionnel par l'OMS, tous les trois ne sont pas encore listés pour utilisation par l'Agence européenne du médicament. Une reconnaissance mutuelle mais scientifique de l'efficacité des sérums compenserait les réticences observées en matière d'approbation des pass sanitaires en fonction du vaccin reçu.

Il y a quelques semaines, des spécialistes russes se déclaraient ouverts au principe de combiner le Spoutnik V, déjà utilisé dans quelques 71 pays, aux autres vaccins, estimant qu'une telle association permettrait de mieux combattre la covid-19. Lors du sommet Chine-Afrique qui s'est clôturé à Dakar, au Sénégal, le 30 novembre, le président chinois, Xi Jinping, avait annoncé l'octroi à l'Afrique, dans les jours à venir, d'un milliard de doses de vaccins. Il s'agit d'un bon relai aux donations que l'initiative Covax de l'OMS rend disponible.

L'objectif de l'immunité collective poursuivi par les Etats ne pouvant être atteint que dans la perspective d'une production suffisante de vaccins et de leur accessibilité à tous, il importe qu'à l'échelle mondiale, la communauté scientifique prenne le pas sur les restrictions d'ordre politique bien souvent dictées par des calculs moins rassembleurs. Le jour où, sur les cinq continents, les gouvernements s'associeront sans distinction de couleurs politiques tel que cela est le cas face aux pandémies plus ou moins contrôlées à ce jour parmi lesquelles le VIH/sida ou de la malaria, la lutte contre la covid-19 connaîtra sans doute de belles avancées.

Le Courrier de Kinshasa

MINES

Augmentation des diamants bruts de la RDC exportés vers Anvers

Les importations directes de diamants bruts de la République démocratique du Congo (RDC) vers Anvers ont atteint 51,5 % en 2020. Ces importations étaient à 27 % en 2019, selon des informations fournies par le Centre mondial du diamant d'Anvers (AWDC), à l'occasion de la visite dans cette ville, fin octobre, de la ministre congolaise des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi.

La RDC est aujourd'hui au cœur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Selon l'AWDC, environ 68% de la production mondiale de diamants issus de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle viennent de ce pays et constituent la majeure partie du volume de sa production. C'est le quatrième producteur mondial de diamants bruts en volume et le dixième en valeur. Selon les statistiques officielles du Processus de Kimberley, au cours de l'année 2020 de la covid-19, les exportations de diamants bruts de la RDC se sont élevées à 12,7 millions de carats, évaluées à 89,3 millions de dollars américains, soit une baisse significative par rapport à 2019, quand le pays a produit un peu plus de 14 millions de carats pour une valeur de 226 millions de dollars.

En 2018, la RDC a produit 16,4 millions de carats évalués à plus de 136 millions de dollars, mais le prix moyen par carat que le pays a tiré de ses diamants, 8,31 \$, était le plus bas du monde. La production de diamants congolais en 2018 représentait 11% de la production mondiale mais moins de 1% de sa valeur. La Belgique a importé 6,72 millions de carats d'une valeur de 59,1 millions de dollars de la RDC en 2018. Le montant importé représentait 7,25% du volume total des importations de diamants bruts belges.

En 2018, la RDC a produit 16,4 millions de carats évalués à plus de 136 millions de dollars, mais le prix moyen par carat que le pays a tiré de ses diamants, 8,31 \$, était le plus bas du monde. La production de diamants congolais en 2018 représentait 11% de la production mondiale mais moins de 1% de sa valeur. La Belgique a importé 6,72 millions de carats d'une valeur de 59,1 millions de dollars de la RDC en 2018. Le montant importé représentait 7,25% du volume total des importations de diamants bruts belges.

Extension des protocoles d'accord signés en 2019

Lors de sa visite à Anvers, la ministre congolaise des Mines conduisait une délégation de haut niveau, composée des membres du Centre d'expertise, d'évaluation et de certification (CEEC) ainsi que du service d'assistance et d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (Saemape). Dans le cadre

de cette visite, l'AWDC a étendu le protocole d'accord qu'elle a signé en 2019 avec le bureau d'évaluation de la RDC, le CEEC, afin de poursuivre les appels d'offres fructueux qui ont eu lieu à Anvers ces dernières années, en augmentant considérablement le volume des exportations directes vers la plaque tournante du commerce du diamant. "Après la visite du président de la RDC, Félix Tshisekedi, en 2019, les importations directes de diamants bruts de la RDC à Anvers ont bondi de 27% du volume total exporté en 2019, à 51,5% en 2020. Le renouvellement de ce protocole d'accord nous permettra de poursuivre cette collaboration, notamment en renforçant les capacités de la RDC et en facilitant les ventes de diamants bruts du pays via Anvers", a déclaré Chaim Pluczenik, président de l'AWDC, dans son discours devant la délégation congolaise.

Un projet de traçabilité soutenu par la Blockchain

Le CEEC et le Saemape, qui coordonnent les opérations d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) de la RDC, ont également signé un accord avec l'AWDC pour soutenir le développement d'un projet pilote dénommé "De la mine au marché", soutenu par la technologie (blockchain), afin de créer une chaîne de valeur totalement transparente et traçable pour les diamants artisanaux et à petite échelle, extraits de manière responsable en RDC. "Tout comme la RDC, Anvers est prêt à aller de l'avant et à construire une industrie du diamant plus équitable et plus durable, et ces protocoles d'accord témoignent de cet engagement", a déclaré Ari Epstein, CEO de l'AWDC.

Revitalisation des relations com-

merciales

La visite à Anvers du président congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, le 15 septembre 2019, aurait ainsi revitalisé les relations commerciales entre l'industrie diamantaire anversoise et la RDC. Au cours de cette visite, la RDC et les diamantaires d'Anvers avaient signé un accord de coopération, axé sur l'échange d'informations et l'innovation technologique. Le programme déjà existant consiste à former à Anvers des fonctionnaires congolais en matière d'estimation de valeurs et de processus administratif. Le protocole d'entente ne se limite pas uniquement à la filière diamant, mais prévoit également son extension à d'autres filières minières non négligeables, à savoir l'or, la cassitérite, le cuivre et le cobalt. L'accord de coopération signé entre la RDC et les diamantaires d'Anvers a ainsi conduit à un premier appel d'offres en novembre 2019 de plus de 350 000 carats. Les prix atteints lors de cette première vente ont dépassé les attentes des organisateurs et de l'entreprise minière. En février 2020, un nouveau lot de diamants avait été vendu pour 7,8 millions de dollars.

Anvers est le centre de négoce de diamants le plus compétitif et strictement contrôlé au monde, avec 86% des diamants bruts du monde vendus chaque année dans la ville. Ces dernières années, Anvers avait importé de moins en moins de diamants bruts directement de la RDC, en baisse de 35% en valeur et de 24% en volume rien qu'en 2018, cette tendance se poursuivant en 2019. Les prix que la RDC a reçus pour ses exportations de diamants - toujours faibles - a également chuté de plus de 50% au cours des quinze dernières années, se situant actuellement à un peu plus de 8 dollars le carat.

Patrick Ndungidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubo
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire :

Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HAUT-LOMAMI

Jules Nkulu invite la population à s'approprier la Pnat

Le ministre provincial de l'Aménagement du territoire du Haut-Lomami, Jules Nkulu Nsenga, a ouvert, le 2 décembre, les travaux de l'atelier de vulgarisation et de mise en œuvre de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat).

L'atelier de deux jours offre l'occasion à la province du Haut-Lomami de comprendre l'importance de l'aménagement du territoire en vue de bien organiser la gestion de son espace physique." L'atelier que nous ouvrons aujourd'hui a pour objectif d'aider la population du Haut-Lomami à s'approprier les résultats de la réforme de l'aménagement du territoire et mettre en œuvre la Pnat pour répondre aux besoins de la province du Haut-Lomami en rapport avec l'affectation, l'occupation et la gestion de l'espace en vue de répondre aux besoins de la population", a indiqué Jules Nkulu. Il a ajouté qu'il s'agit

d'une nécessité, car cet atelier répond aux besoins de développement de la province afin de mettre fin aux conflits.

Pour sa part, le président de l'Assemblée provinciale du Haut-Lomami a souligné que l'organisation de cet atelier tombe à point nommé puisqu'il permettra de booster le développement de la province'.

Pour le premier jour, quatre exposés ont été prévus. Il s'agit de l'historique et missions du ministère de l'Aménagement du territoire par le chef de division à l'aménagement du territoire, Justin Kubanza; le concept aménagement du territoire par



La tribune lors de l'ouverture de l'atelier

le directeur Baidon Ngoy Kitwa; l'état des lieux de la division provinciale de l'aménagement du territoire

au Haut-Lomami par le chef de division provinciale, Manginga. Le dernier exposé du jour a porté sur l'économie

du plan de développement provincial du Haut-Lomami.

Blandine Lusimana

EST DE LA RDC

Les Fardc à l'assaut des positions des ADF

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) mènent depuis quelques jours des opérations de fouille et de contrôle des zones sous contrôle des Forces démocratiques alliées (ADF) avec l'appui de l'armée ougandaise.

C'est officiel. Depuis le 30 novembre, les Fardc sont sur la sellette, menant des opérations pour éradiquer les terroristes des ADF. Il ressort d'un communiqué de presse de la haute hiérarchie des Fardc que celles-ci sont actives depuis quelques heures au front, principalement à Kambi Ya Juwa, dans l'axe nord du secteur opérationnel Suko-la I Grand-Nord réputé être l'un des bastions des ADF. En attendant que le bilan de cette opération ne soit porté à la connaissance de l'opinion, la même source a confirmé la participation de l'armée ougandaise à cette opération militaire. En effet, indique-t-on, les Forces de défense du peuple ougandais ont participé à cette opération militaire conjointe de manière efficace via leur lourde artillerie qui a été mise à contribution. A en croire la même source, les Forces spéciales congolaises, appuyées par les unités spéciales ougandaises, vont mener des opérations de

fouille et de contrôle de zone pour nettoyer et sécuriser les positions des ADF touchées par les frappes de la matinée du 30 novembre. Il est à noter que cette opération militaire aura bénéficié du soutien des députés nationaux qui, au cours de la plénière du 30 novembre autorisant la 13e prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, avaient appuyé la mutualisation des forces armées de l'Ouganda et de la RDC pour traquer les ADF et d'autres forces négatives actives dans la région. Pour eux, une telle approche vaut la peine pour plus d'efficacité dans la traque des ADF car, soutiennent-ils, « avant l'état de siège est égal à pendant l'état de siège ». Ils ont, de ce fait, autorisé le gouvernement à poursuivre les opérations militaires de rétablissement de la paix, en synergie avec les forces loyalistes ougandaises.

Alain Diasso

PROCESSUS ELECTORAL

Dodo Kamba élu président de la plateforme «Confessions religieuses»

Le représentant légal de l'Église du réveil au Congo a été plébiscité après la décision des Églises catholique et protestante de quitter la plate-forme.



Dodo Kamba

Le représentant légal de l'Église du réveil au Congo, Dodo Kamba, est le nouveau président de la plateforme «Confessions religieuses». Il a été élu, le 2 décembre, en remplacement de l'Église catholique. De son côté, le président de la Communauté islamique du Congo, le cheikh

Abdallah Mangala, est élu vice-président. Il succède ainsi au protestant André Bokundoa, représentant légal de l'Église du Christ au Congo.

« Ainsi, la plénière de la plateforme a, conformément à l'article 15 de sa charte, élu l'Église de réveil du Congo, représentée

par son représentant légal, l'évêque général Dodo Kamba Balanganay, à la présidence de la plateforme et la communauté musulmane en RDC, représentée par son imam représentant légal, cheikh Abdallah Mangala Luamba, à la vice-présidence », souligne le communiqué de cette plateforme.

Par la même occasion, conformément à l'article 2 de la charte, les membres de cette plateforme ont décidé de transférer le siège du n°59 de l'avenue Mont-Virunga, dans la commune de la Gombe, à la villa 80 du quartier Joli-parc, à Mont-Fleuri, dans la commune de Ngaliema. Ce siège a été jadis logé au Centre interdiocésain, chez les catholiques.

Cette plateforme, rappelle-t-on, a pour mission de désigner le président de la Commission électorale nationale indépendante en République démocratique du Congo.

Lucien Dianzenza

TROPHÉE CREATOR REWARDS

Une nouvelle consécration pour Fally Ipupa

Artiste congolais le plus en vue de cette dernière décennie, le chanteur Fally Ipupa ne cesse de surprendre. Son ascension fulgurante est telle que personne ne peut l'arrêter présentement.

L'ancien sociétaire du Quartier latin, devenu aujourd'hui patron de son propre groupe « F Victim », ne cesse d'aligner des trophées, preuve d'une vitalité artistique qui n'a pas son pareil dans l'univers musical congolais actuel. La dernière distinction en date est celle obtenue de la société internationale YouTube qui suit de près les mouvements des différentes stars africaines et mondiales sur cette plateforme en ligne très prisée par les jeunes. Le trophée de créateur Or YouTube est celui que ce média décerne aux chaînes affiliées ayant atteint le plus d'abonnés.

Tel est le cas de Fally Ipupa qui a franchi le cap d'un million d'abonnés sur sa chaîne. C'est à Paris que celui que



Fally Ipupa recevant son trophée

les internautes appellent désormais « L'empereur 243K » a reçu son trophée en laiton plaqué or, couleur dorée, des mains de Marie Laure Bebey, formatrice pour les artistes entrepreneurs. Sa chaîne youtube, créée le 12 janvier 2007, dépasse actuellement le seuil d'un milliard de vues. Une performance jamais atteinte par un artiste congolais résidant à Kinshasa, toute génération confondue. « Avec plus de deux millions d'abonnés sur ma page, merci YouTube pour ce trophée or. Merci mes Warriors », a déclaré l'artiste après la réception de son trophée dédié à tous ses fans disséminés à travers le monde. Précisons que les trophées YouTube sont des récompenses mises en place par

la plateforme destinée aux créateurs de contenu. Ils sont un moyen pour YouTube de récompenser ses vidéastes et de célébrer des caps importants d'abonnés. Jusqu'à maintenant, il existe quatre trophées distinctifs : le trophée de Créateur d'argent pour cent mille abonnés; le trophée de Créateur or pour un million d'abonnés; le trophée de Créateur diamant pour dix millions d'abonnés et le trophée de Créateur diamant rouge pour cent millions d'abonnés.

Notons que ce dernier trophée est détenu jusque-là par quatre chaînes qui ont pu dépasser le seuil de cent millions d'abonnés. Il s'agit notamment de T-Series, Comelon-Nursey Rhymes, Set India et PewDiePie.

Alain Diasso

LINAFOOT/LIGUE 1

Délocalisation du derby Mazembe contre Lupopo à Kinshasa



Le derby de Lubumbashi se jouera pour la première fois à Kinshasa

La Ligue nationale de football (Linafoot) a décidé de délocaliser le derby de Lubumbashi entre le Tout-Puissant Mazembe et le FC Saint-Eloi Lupopo à Kinshasa. La rencontre est programmée pour le 11 décembre au stade des Martyrs. L'on apprend que la décision aurait été prise après une concertation entre les parties prenantes à ce derby lushois reporté à la suite de l'interdiction de la mairie de Lubumbashi, le 30 septembre, pour des raisons sécuritaires.

Par rapport à cette option de report à Kinshasa, le communicateur de la Linafoot dans l'espace Katanga, Patient Mutoshi,

a expliqué : « Comme à chaque fois, l'on s'évoque des raisons sécuritaires lorsqu'il faut organiser ce match à Lubumbashi, la Linafoot a pris la décision de le délocaliser pour les deux prochaines années vers un terrain neutre. Le choix était à faire entre Mbuji-Mayi et Kinshasa. Mais l'on se rend compte qu'à Mbuji-Mayi, il y a aussi beaucoup de choses qui ne rassurent pas, c'est ainsi que Kinshasa a été choisie pour accueillir ce grand match ».

Mais du côté de Lupopo, on n'apprécie pas la délocalisation du derby. « Nous voulons que le derby se joue chez nous. On a

pris connaissance de la décision hier. Jusqu'à présent, rien n'est fait. Nous sommes en train de réunir un certain nombre d'éléments pour saisir l'organisateur, afin qu'il accepte que ce match se joue à Lubumbashi, même à huis-clos [...]. Toutefois, on imposera rien à l'organisateur », a laissé entendre un membre du club bleu et or à Lubumbashi. L'on rappelle que Mazembe est leader du championnat avec 25 points glanés en 9 matches, alors que Lupopo occupe la deuxième position avec 21 points en 9 sorties.

Martin Enjimo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



COVID-19/ VARIANT OMICRON

L'OCDE exhorte à accélérer sur la vaccination

La priorité économique, c'est le vaccin : l'OCDE a exhorté mercredi les Etats à accélérer le rythme dans la distribution des doses.

«La souche Omicron ajoute davantage d'incertitude à celle déjà à l'oeuvre, ce qui pourrait représenter une menace pour la reprise», a affirmé Laurence Boone, la cheffe économiste de l'organisation internationale, au cours d'une conférence de presse. Dans les conclusions de ses perspectives économiques intermédiaires, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) affirme que la priorité demeure de s'assurer que les vaccins sont produits et distribués le plus rapidement possible à travers le monde, y compris les doses de rappel. «Ce serait une grosse erreur que de penser que le travail est presque terminé», a pointé la cheffe économiste, ajoutant que «les nouvelles sur le variant Omicron sont sans doute un rappel de cet échec irréféché». Les pays développés du G20 ont dépensé 10 000 milliards de dollars pour protéger leur économie pendant la crise alors que vacciner la planète ne coûterait que 50 milliards, a-t-

elle remarqué.

Interrogée sur le nouvel appel du président américain Joe Biden à lever les brevets sur les sérums anti-covid pour doper la fabrication de vaccins dans le monde, elle a semblé en désaccord, répondant qu'il s'agissait davantage de problèmes de logistique dans la distribution des vaccins, que d'une production insuffisante.

Bien qu'elles ne prennent pas en considération les derniers développements autour du variant Omicron, dont le niveau de virulence est encore incertain, les prévisions de croissance mondiale de l'OCDE pour 2021 ont été revues en légère baisse de 0,1 point à 5,6%, en comparaison avec les précédentes prévisions de septembre.

La prévision de progression de l'activité l'an prochain reste en revanche inchangée, à 4,5%.

Selon les analystes d'Oxford Economics, ce nouveau variant pourrait coûter entre 0,25 point de croissance l'an prochain, s'il s'avère relativement inoffensif, et plus de

2 points, si une large partie de la population mondiale devait à nouveau se confiner.

Sur l'inflation, l'OCDE anticipe un pic d'ici la fin du premier trimestre prochain dans la majorité des pays avancés et émergents, un recul graduel. Une partie des difficultés d'approvisionnement devrait se dissiper dès la fin d'année.

Mais dans le sillage de la reprise cette année, des déséquilibres frappants sont apparus, souligne l'organisation, entre pays développés d'un côté et pays émergents et en développement de l'autre. Ces écarts sont le reflet des inégalités dans les systèmes de santé, les politiques publiques, les pénuries de travailleurs, et une inflation «plus durable qu'anticipée».

L'institution invite les banquiers centraux à «dire clairement dans quelle mesure des chiffres d'inflation supérieurs à leurs objectifs seront tolérés» dans le cadre de leur politique sur les taux d'intérêt.

D'après AFP

ONU

Un plan mondial de vaccination est le seul moyen d'arrêter la pandémie

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a affirmé, le 30 novembre, que «le seul moyen de sortir d'une pandémie mondiale et de cette situation injuste et immorale passe par une campagne mondiale de vaccination».

Antonio Guterres s'est exprimé lors d'une réunion au siège de l'ONU, à New York, des ministres des Affaires étrangères du Groupe des 77 (G77) et de la Chine, où il a noté que la pandémie de covid-19 «continue de faire des ravages» dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Selon lui, les Nations unies soutiennent la stratégie de vaccination définie par l'Organisation mondiale de la santé, avec pour objectif de vacciner 40 % des personnes dans tous les pays d'ici la fin de cette année, et 70 % d'ici le milieu de 2022.

«Tout le monde, partout, doit

avoir accès aux vaccins, aux tests et aux traitements de la covid-19», a-t-il déclaré, demandant un soutien pour l'accélérateur ACT et le dispositif Covax.

Par ailleurs, a noté Antonio Guterres, l'économie mondiale devrait croître de 5,9% cette année, mais le rythme de la reprise est extrêmement inégal.

Lorsque les économies développées investissent 28 % de leur produit intérieur brut dans la reprise, les pays à revenu intermédiaire investissent 6 % et les pays les moins avancés n'investissent que 1,8 %, et cela ne lui paraît pas surprenant.

En Afrique subsaharienne, par exemple, le Fonds monétaire international prévoit que la croissance économique cumulée par habitant au cours des cinq prochaines années sera de 75 % inférieure à celle du reste du monde.

«Cette divergence dangereuse menace de s'élargir car les taux de croissance devraient diminuer en 2022. La hausse de l'inflation pourrait également avoir un impact négatif sur le coût d'emprunt et le service de la dette», a enfin averti le secrétaire général des Nations unies.

Xinhua

L'ONU et l'UA condamnent la « ségrégation »

Antonio Guterres et Moussa Faki Mahamat ont de concert exprimé leur indignation face à la « ségrégation » dont font l'objet certains pays d'Afrique australe, depuis la découverte du variant Omicron en Afrique du Sud.

Au cours de l'entretien annuel entre le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) et le président de la commission de l'Union africaine (UA), l'actualité a pris le pas sur leurs réflexions diplomatiques habituelles.

Les deux personnalités se sont affichées ensemble dans l'indignation, en réaction aux fermetures de frontières annoncées ici et là. Le chef de l'ONU a martelé que l'Afrique était doublement « condamnée » dans cette pandémie, en n'ayant pas accès à suffisamment de vaccins d'abord,

et en étant maintenant bloquée dans sa reprise économique, ensuite. « On a les instruments pour voyager en sécurité. Alors, utilisons ces instruments pour éviter ce genre... si vous me permettez de le dire ainsi... d'apartheid du voyage ! », a dit le patron de l'ONU.

« Cette injustice, cette ségrégation non justifiée », le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, les a déplorées également. D'autant que ces restrictions tombent en ce moment d'été et de fêtes de fin d'année, synonymes de reprise touristique

et économique. « Il a été révélé que ce virus-là existait dans un ou deux pays européens bien avant les révélations faites par l'Afrique du Sud », a notamment indiqué le président de la commission de l'UA.

Et Moussa Faki Mahamat a expliqué que son organisation, l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé et le CDC Afrique font tout pour faire comprendre à ces États que, scientifiquement, ces restrictions ne sont pas justifiées, en espérant qu'ils les lèvent rapidement.

Josiane Mambou Loukoula

Le développement d'un nouveau vaccin n'est pas nécessaire

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne dispose pas d'informations sur la baisse de l'efficacité des vaccins existants contre le nouveau variant Omicron du coronavirus.

La déclaration relayée par Reuters a été faite par un représentant de l'OMS, le 1^{er} décembre. Selon l'OMS, le développement d'un nouveau vaccin n'est pas nécessaire: les sociétés pharmaceutiques ne peuvent qu'apporter des changements mineurs aux vaccins déjà existants. En outre, dans la plupart des cas de la contamination au variant Omicron, la maladie ne prend pas de formes graves.

L'OMS a approuvé mercredi un projet de résolution sur les négociations consacrées à un accord international qui permettrait de prévenir des pandémies à l'avenir. Les négociations devraient commencer cette année.

Itar-Tass

Le Nigeria et le Ghana détectent leur premier cas

Le Nigeria a annoncé, le 1^{er} décembre, avoir détecté trois premiers cas du variant Omicron chez des voyageurs en provenance d'Afrique du Sud, la semaine passée, au moment où le président Cyril Ramaphosa est en visite officielle à Abuja.

Le Ghana, son voisin ouest-africain, a également annoncé avoir détecté ses premiers cas de variant Omicron chez des voyageurs en provenance du Nigeria et d'Afrique du Sud. Ces annonces interviennent alors que le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, se trouve à Abuja, première étape d'une tournée prévue par le chef d'Etat en Afrique de l'ouest.

L'Afrique du Sud est le premier pays à avoir officiellement notifié l'apparition de ce variant à l'Organisation mondiale de la santé (l'OMS), le 24 novembre. Depuis, de très nombreux pays dans le monde ont suspendu les vols en provenance du cône sud de l'Afrique.

Des restrictions dénoncées par l'Afrique du Sud et l'OMS. Des analyses récentes d'échantillons plus anciens ont montré que le variant circulait dans plusieurs pays européens avant sa découverte en Afrique du Sud.

D'après AFP

La France suspend jusqu'au 4 décembre des vols en provenance d'Afrique australe

La France a prolongé la suspension des vols en provenance d'Afrique australe jusqu'au 4 décembre, a annoncé mercredi le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Clément Beaune.

«Nous avons prolongé la suspension des vols depuis sept pays d'Afrique australe jusqu'à samedi. Aujourd'hui, vingt-trois pays européens ont pris les mêmes mesures de restriction d'accès ou de suspension pure et simple des vols», a dit Clément Beaune, sur la RTL.

«Nous aurons un protocole extrêmement renforcé que nous sommes en train de définir en coordination avec nos partenaires européens d'ici samedi pour être plus efficaces (...), qui correspond aux pays en liste rouge avec des tests à l'arrivée, des tests au départ, isolement. Et nous irons sans doute encore plus loin pour exiger des tests y compris pour les personnes vaccinées (...) pour identifier le variant Omicron afin qu'il rentre le moins possible sur notre territoire», a détaillé Clément Beaune.

Le nombre journalier de cas d'infection au nouveau coronavirus ne cesse d'augmenter en France avec 47 177 nouveaux cas détectés ces dernières 24 heures, selon le dernier bilan publié le 30 novembre par Santé publique France. Un premier cas du variant Omicron sur le territoire français a été identifié en début de semaine sur l'île de la Réunion.

Xinhua

TRANSPORT AÉRIEN

La transition écologique va impacter les prix des billets d'avion

Face au réchauffement climatique, le secteur de l'aviation est appelé à se verdir, pour l'atteinte au zéro émission nette de CO₂ d'ici à 2050. Face à des aménagements, les prix des billets d'avion devraient augmenter. Le transport aérien faisant partie potentiellement du pré-carré.

Grâce ou à cause de la transition écologique, les prix des billets d'avion vont subir une augmentation conséquente. Selon les différents scénarios envisagés par un nouveau rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'évolution de la température moyenne du globe montre que celle-ci devrait atteindre au minimum du plus +1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle autour de 2030. Face à ces perspectives, le monde de l'aviation se retrouve sous une pression inédite. Pour cause, les émissions avions représentent autour de 3 % du total mondial. Par exemple, un aller-retour Paris-New York émettra entre une et trois tonnes de CO₂. En octobre dernier, les compagnies aériennes se sont engagées à parvenir à « zéro émission nette de CO₂ » d'ici à 2050. Alors que les signes du dérèglement climatique se multiplient, l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui fédère 82 % du trafic, souhaite « assurer la liberté de voler des générations futures », déclarait son directeur général représentant 290 compagnies, Willie Walsh. Au même moment, l'IATA a affirmé que la transition écologique constituait un « défi technologique énorme » qui coûtera au secteur « environ 1 550 milliards de dollars » d'ici à 2050.

Un poids important des biocarburants sur le plan économique
Plusieurs mesures sont envisagées

pour verdir le secteur de l'aviation. Une taxe sur le kérosène - l'un des rares carburants fossiles exempts de taxe - semble parmi les pistes à explorer. « Il y a une anomalie qui ne peut pas durer indéfiniment », a souligné Cédric Philibert, spécialiste de la décarbonation de l'industrie. Cependant, « il s'agit d'une anomalie solide, car elle se trouve dans les accords de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Par exemple, lorsque l'Union européenne a souhaité taxer les vols intercontinentaux ayant pour origine ou destination le continent européen, il y a eu une levée de bouclier au sein de l'OACI ». Pour parvenir à « zéro émission nette », l'aviation aérienne compte également sur des avancées technologiques ou des appareils fonctionnant à l'hydrogène, mais aussi sur la capture de carbone et des mesures de compensation. Des mesures critiquées par les défenseurs de l'environnement car « inefficaces » selon eux. Alors que le carburant représente entre 25 % et 35 % du prix du billet d'avion, Cédric Philibert explique : « J'ai choisi de prendre comme point de départ un baril de pétrole à 50 dollars et un coût de carburant soutenable cinq fois plus cher : au lieu de 0,35 dollar par litre de jet de fuel, on monte à deux dollars pour du biocarburant ».

Les conséquences sur les prix des billets d'avion

« Sur un aller-simple Paris-New-York, le surcoût est estimé à soixante dollars. Pour les destinations comme Mexico, Bangkok et Rio, on arrive à cent dollars. Pour un vol direct jusqu'à Sydney, l'augmentation se chiffre à deux-cent-vingt dollars », a détaillé Cédric Philibert. Ces estimations ont pour base une consommation de trois litres par kilomètre et par passager. « Cette augmentation ne me paraît pas très importante », selon lui. L'incorporation de carburant propre permet aussi de ralentir la progression du trafic aérien, a-t-il ajouté. Si des mécanismes se préparent pour le verdissement des avions, le nombre d'appareils dans le ciel devra aussi cesser de croître. « La croissance du trafic aérien telle que l'envisageait l'IATA - qui voyait un triplement à échéance 2038 est insoutenable. On ne peut pas doubler le trafic aérien tous les dix ans. C'est impensable. La croissance du trafic ne peut pas se poursuivre », alerte le spécialiste.

Ainsi, la transition écologique pourrait marquer la fin des vols low-cost. Le coût du transport aérien a chuté de 96% depuis 1950, résultat de l'entrée en service d'avions à réaction dans les années 1960 et de la libéralisation du secteur aux Etats-Unis en 1978, selon l'IATA. Si ce mode de transport s'est démocratisé, il exclut encore de 90 % à 95 % de la population mondiale.

Noël Ndong

AFRIQUE

Le Cap-Vert accueille la conférence économique sur le développement

L'édition 2021 de la Conférence économique africaine, ouverte le 2 décembre, donne l'occasion aux chefs d'Etat et aux décideurs politiques de partager leurs points de vue sur la façon de remodeler les modèles de financement du développement du continent.

« Cette conférence est une occasion extrêmement importante. Pour tracer la voie du développement du continent, y compris d'explorer les moyens de mobiliser les ressources nationales et de créer des régimes budgétaires et fiscaux modernes et efficaces », a déclaré le vice-Premier ministre et ministre des Finances du Cap-Vert, Olavo Correia.

« Cela est particulièrement important compte tenu de la pandémie de covid-19. C'est également le moment opportun d'étudier les moyens de lutter contre l'évasion fiscale, la fraude et d'autres infractions qui drainent les ressources », a-t-il ajouté.

L'édition 2021 de la Conférence économique africaine est organisée par le gouvernement du Cap-Vert dans un format hybride, conformément aux directives sanitaires prises en cas de pandémie. Un petit groupe de participants à la conférence se réunira physiquement à Sal, une destination touristique populaire dans la nation de l'archipel. Le reste y participera virtuellement.

La conférence est organisée conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et le programme des Nations unies pour le développement.

Les partenaires ont réuni des penseurs de premier plan, dont le prix Nobel Roger Myerson; le vice-Premier ministre et ministre des Finances du Cap-Vert, Cabo Verde Olavo Avelino Garcia Correia; le président du Center for global development, Masood Ahmed; et le président directeur général du groupe Africa development solutions, Samba Bathily, afin de délibérer sur les défis les plus urgents du continent.

Les discussions se concentreront sur le renforcement de la position de l'Afrique dans le système financier international, en imaginant le financement du développement et la mobilisation des ressources publiques et privées nationales à l'ère de la révolution numérique.

L'économie africaine estimée à 3,4%

La croissance moyenne de l'économie africaine est estimée à 3,4%, cette année, après la pire récession connue en cinquante ans, en 2020. Cependant, cette croissance pourrait être affectée négativement par la lenteur du processus de vaccination et l'incertitude des variants émergents tels qu'Omicron, rendu public la dernière semaine de novembre

par des scientifiques en Afrique du Sud. « La pandémie de covid-19 nous a appris que le statu quo conduira à l'échec », a déclaré Raymond Gilpin, chef de l'équipe de stratégie, d'analyse et de recherche, au bureau régional du Programme des Nations unies pour l'Afrique.

Cette conférence, a-t-il précisé, « offre un espace pour examiner des solutions innovantes et des options durables disponibles pour financer le développement des pays africains ».

Au cours de la conférence, les participants exploreront plusieurs analyses empiriques innovantes qui proposent des façons de faire le développement différemment. La rencontre leur fournira une occasion unique de contribuer à une réinitialisation bien nécessaire à travers l'Afrique.

« De plus en plus, le continent se tourne vers les marchés des capitaux comme source de financement, en tenant compte de l'avenir de la structure ou de la conjoncture financière de l'Afrique, ainsi qu'en tenant compte de la viabilité de la dette. Nous espérons que cette conférence sera l'occasion pour les gouvernements africains de structurer des projets qui verront la contribution en matière de financement du secteur privé dans le cadre du processus de relance », a affirmé Bartholomew Armah, directeur de la division de la macroéconomie et de la gouvernance, à la Commission économique pour l'Afrique.

Pour sa part, le directeur des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche à la Banque africaine de développement, Hanan Morsy, a déclaré : « Le financement du développement de l'Afrique post-covid-19 nécessitera des solutions prêtes à l'emploi, afin de mobiliser davantage de ressources nationales, d'attirer davantage d'investissements privés ».

La conférence économique africaine de 2021, a-t-il poursuivi, « fournira des recommandations politiques concrètes et applicables sur la façon d'atteindre ces trois objectifs, en tirant parti de la riche et vaste expérience des décideurs politiques de haut niveau, des praticiens du développement, des acteurs du secteur privé, des universitaires et d'autres parties prenantes qui participeront à la conférence ».

Les travaux de l'édition 2021 de la Conférence économique africaine prendront fin le 4 décembre.

Yvette Reine Nzaba

SOCIETE BIA POINTE-NOIRE SA
En abrégé « BIA PNR SA »
Société Anonyme avec Administrateur Général
au capital de 1.071.000.000 FCFA
SIÈGE SOCIAL : Avenue Tsampoko, route de l'aéroport, KM4 -B. P : 5429
Pointe-Noire
RCCM : CG/PNR/12 B 677

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 septembre 2021, enregistré auprès de la recette de l'Enregistrement de la ville de Pointe-Noire, en date du 30 septembre 2021, sous le numéro 7423, Folio 183/22,

Il a été décidé de la dissolution anticipée de la Société BIA POINTE-NOIRE SA, en abrégé « BIA PNR SA » à compter du 20 octobre 2021 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur, avec les pouvoirs le plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci : **Maître Mathias ESSEREKE Sis Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, 3^{ème} étage, B.P. : 1119, Pointe-Noire, République du Congo.**

Le siège de la liquidation est fixé Avenue Charles de Gaulle, Immeuble Lincoln IMMOCO, S/c Cabinet DELOITTE TOUCHE TOHMATSU Congo, 7^e étage, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le Cabinet Deloitte Touche Tohmatsu, demeurant Avenue Charles de Gaulle - Face Atlantic Palace-Pointe-Noire, a été désigné pour réaliser toutes les formalités relatives à cette dissolution.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation de la société sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de la ville de Pointe-Noire, République du Congo.

Mention sera faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de ladite ville.

Pour avis,

MINES

Le Sénat approuve l'exploitation de deux gisements miniers dans le Kouilou

La chambre haute du Parlement, réunie sous l'autorité de son président, Pierre Ngolo, a entériné, le 1er décembre à Brazzaville, deux projets de lois portant approbation de la convention d'exploitation de deux gisements miniers, dont l'un de phosphate et l'autre de potasse dans le département du Kouilou.



Les sénateurs lors de la plénière

Le premier gisement approuvé, dont l'accord a été paraphé le 10 juillet 2018, entre l'Etat congolais et les sociétés Cominco s.a et Cominco ressources ltd, porte sur l'exploitation conjointe d'un minerai de phosphate à Hinda, un district du département du Kouilou.

La production globale de la matière est estimée à 432 millions de tonnes, pour une production annuelle qui oscille entre 2 et 4 millions de tonnes, à réaliser en plusieurs phases, selon les possibilités d'investissements. Le coût d'investissement à réaliser sur une superficie de 263,68 km² est évalué à 600 millions de dollars américains, pour 600 emplois directs à créer au profit des jeunes congolais.

Ce projet est, pour sa part, finan-

cé à hauteur de 200 000 dollars américains par an, soit environ 110 millions FCFA.

Ensuite, les sénateurs ont adopté la convention d'exploitation d'un minerai de potasse à Mboukoumassi, un village situé dans le département du Kouilou. L'accord y relatif a été signé le 10 juillet 2018, entre le gouvernement congolais et la société Luyuan des mines Congo.

D'après les termes de l'accord, la société adjudicatrice devra réaliser les installations techniques, les opérations d'extraction et apporter une contribution annuelle de 82 millions FCFA au fonds minier, destiné au renforcement des capacités techniques des agents, des inspecteurs et superviseurs du

ministère en charge des Mines, de la Géologie et des Industries minières.

L'Etat congolais, pour sa part, doit apporter 10% au capital social de la société et faciliter la mise en place des accords de financement des opérations minières de la société avec les bailleurs de fonds. Ces deux projets de loi ont été soutenus par le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba.

En dernier lieu, les sénateurs ont entériné le projet de loi autorisant la ratification du traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Texte soutenu, pour sa part, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Firmin Oyé

MINISTÈRE DES FINANCES

L'administration prête à discuter avec le syndicat pour désamorcer la grève

Le syndicat des travailleurs de la direction générale du budget vient d'appeler à une grève générale, à partir du 9 décembre, réclamant le paiement des primes. Pour tenter d'éviter la paralysie de cette régie financière, les autorités de tutelle ont invité les syndicalistes à s'asseoir au tour de la table.

C'est dans un communiqué publié le 29 novembre que la section de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) a brandi l'avis de la grève générale. « (...) Le syndicat constate une léthargie de la part de l'administration concernant les revendications adressées au directeur général du budget », a dénoncé le secrétaire général de la section CSTC, Rommel Guempio.

Outre les meilleures conditions de travail, les syndicalistes revendiquent la cessation définitive de service des cadres et agents ayant atteint l'âge de la retraite, mais qui continuent de travailler; le paiement de onze mois de primes de traitement de salaire et de cinq ans de commissions relatives à l'élaboration du budget; le paiement des caisses relatives aux commissions administratives paritaires, ainsi que de celles concernant l'élaboration du compte administratif.

Si les autorités admettent les revendications des travailleurs, elles fustigent, cependant, la procédure choisie par le syndicat. Les syndicalistes n'ont pas respecté la voie hiérarchique, a estimé Jean-Claude Iwanga, le directeur général du Budget par intérim, notamment de rencontrer l'administration avant de lancer le mot d'ordre de grève.

Une délégation des syndicalistes a déjà été reçue, le 30 novembre, par la direction générale du Budget qui veut maintenir le cap des discussions. « Les revendications des travailleurs sont légitimes mais, c'est une situation qui affecte toutes les administrations financières... Je vais faire le point à la hiérarchie avant d'avancer une quelconque proposition », a confié Jean-Claude Iwanga.

Fiacre Kombo

DÉCENTRALISATION

L'UE préoccupée par la mise en œuvre du projet « Villes résilientes »

Destiné aux communes de Nkayi, dans le département de la Bouenza, et d'Owando, dans la Cuvette, le projet « Villes résilientes » ambitionne de permettre un développement territorial équilibré et d'améliorer les conditions de vie de plus de cent mille personnes.

La mise en œuvre du projet « Villes résilientes » a été au cœur des entretiens que le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a eus le 1er décembre à Brazzaville, avec l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo. « Nous avons parlé de la coopération entre l'Union européenne et le Congo, notamment de la mise en œuvre du projet Villes résilientes. C'est un projet important avec un montant de 32 millions d'euros qui a été mobilisé. Donc là, nous avons fait le point sur la mise en œuvre du programme, des différentes activités. Ce projet concerne deux villes : Nkayi et Owando », a expliqué le chef de la délégation de l'UE à sa sortie d'audience. D'une durée de quarante-quatre mois, soit de décembre 2020 à



Guy Georges Mbacka s'entretenant avec Giacomo Durazzo/DR

décembre 2024, ce projet vise à améliorer les conditions de vie de la population de Nkayi et d'Owando en matière d'assainissement, à travers une gouvernance locale inclusive et sensible au genre ; améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement des habitants via la mise en place des services d'assainissement durables. Il s'agira

également de renforcer les capacités et la participation de la société civile, en particulier les organisations des femmes et des jeunes, à la gouvernance locale. Outre la mise en œuvre du projet Villes résilientes, les deux personnalités ont évoqué la question des prochaines élections législatives et locales, prévues en 2022. « Nous avons

aussi parlé des élections qui arrivent l'année prochaine, ce que l'Union européenne pourrait apporter au Congo. Il y a des défis logistiques évidents, le ministre a été très clair, mais pour l'instant, ce n'est pas quelque chose que nous avons envisagé... C'est aussi au niveau des Nations unies que nous voulons un peu vérifier

puisque souvent, ce sont elles qui coordonnent les appuis aux élections. Donc, j'échangerais avec les Nations unies à ce sujet aussi », a laissé entendre le diplomate européen.

Qualifiant cette rencontre de très riche et très positive, Giacomo Durazzo entend poursuivre ce genre d'échanges avec le gouvernement congolais. « Nous en sommes absolument sortis satisfaits, c'est une coopération que nous avons avec le ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local. C'est, d'ailleurs, important de noter l'importance du dossier de la décentralisation, le fait qu'un nouveau ministère à part entière a été créé. Ce qui souligne évidemment l'importance politique que les autorités donnent à ce sujet », a conclu l'ambassadeur de l'UE au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

CHINE-CONGO

Wang Yi et Denis Christel Sassou N'Guesso échangent sur les questions de développement commun

En marge de la 8e Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine qui s'est tenu récemment à Dakar, au Sénégal, le conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères chinois, Wang Yi, et le ministre congolais de la Coopération internationale, Denis Christel Sassou N'Guesso, ont échangé sur les questions portant sur le développement commun entre leurs pays respectifs.

Les deux personnalités ont, à l'occasion, réaffirmé la volonté des chefs d'Etat congolais et chinois de contribuer à bâtir une confiance mutuelle solide et des relations saines entre les deux pays en faveur du développement de leurs relations.

Le diplomate chinois a, par ailleurs, souligné la disponibilité de son pays à renforcer ses relations de soutien mutuel et sa coordination stratégique avec la République du Congo pour faire avancer leur coopération dans divers domaines.

« La Chine aspire à être le partenaire le plus fiable du Congo dans ses efforts de développement et de renouveau national. Elle a tou-



jours soutenu ce pays ami dans le renforcement de ses capacités de développement indépendant et dans la réalisation d'un développement plus diversifié », a déclaré Wang Yi. Pour sa part, Denis Christel Sassou N'Guesso a quant à lui demandé au ministre chinois

des Affaires étrangères de transmettre au président Xi les meilleurs vœux du président Denis Sassou N'Guesso, ainsi que ses sincères félicitations pour le 100^e anniversaire du Parti communiste chinois et pour les grandes réalisations accomplies par la Chine.

« Le président Denis Sassou

N'Guesso chérit son amitié avec le président Xi, et attache personnellement de l'importance au développement des relations bilatérales. La République du Congo apprécie hautement le soutien et l'assistance que la Chine apporte à son développement et à ses efforts de lutte contre la pandémie, et se tiendra toujours aux côtés de la Chine », a précisé Denis Christel Sassou N'Guesso.

La coopération entre les deux parties, dans le cadre de l'Initiative la Ceinture et la route, est fructueuse et de qualité, a-t-il souligné, notamment en matière de renforcement des capacités industrielles qui est

un véritable modèle pour la coopération Afrique-Chine. D'un point de vue global, la contribution de la Chine au développement de l'Afrique est largement reconnue. Selon la vision africaine, le développement de la Chine est un facteur de paix et de progrès qui contribue à la croissance globale des pays en développement. Un avis partagé par la Chine qui se dit toujours prête à renforcer sa solidarité et sa coopération avec tous les pays du continent afin d'aider l'Afrique à se développer plus rapidement et de protéger avec elle les droits et intérêts légitimes des pays en développement.

Guy-Gervais Kitina avec Xinhua

NANDY ANGALYKIANA
Assistante Président CDirect RDC

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY TV
I. CANAL+
CANAL 3

free
CANAL 449

Molotov.TV

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

La tutelle envisage un accord de partenariat formalisé avec l'Unoc

La ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné, le 1er décembre à Brazzaville, au cours d'une séance de travail avec les membres du bureau de l'Union des opérateurs économiques de Congo (Unoc), la nécessité entre les deux parties de mutualiser leurs compétences pour la promotion et la formalisation des entreprises.

« Il nous faudra aller sur un accord de partenariat formalisé pour qu'ensemble nous travaillions sur la promotion et la formalisation de nos entreprises, élaborions un registre en rapport avec les métiers de l'artisanat afin d'identifier et répertorier les entreprises. Nous sommes ambitieux sur la modernisation du secteur privé de notre pays, pour capter toute cette énergie innovante de notre jeunesse afin de l'accompagner dans la formation qui se concrétisera par de vraies structures qui produisent des biens et des services pour le Congo », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

La synergie entre le ministère des PME et l'Unoc permettra de mieux promouvoir, identifier et formaliser les entreprises en vue d'améliorer le climat des affaires ainsi que



Les deux parties lors de la séance de travail/Adiac

la diversification de l'économie. Pour ce faire, le ministère des PME a pris l'engagement de consulter l'Unoc pour toutes les réformes qu'il mène, d'échanger régulièrement pour s'assurer que ces réformes sont alignées aux besoins du secteur privé. « Nous espérons travailler avec vous sur le secteur informel que vous connaissez mieux et que nous devons encourager

à la formalisation pour qu'il puisse générer de la richesse pour lui-même et aussi pour le pays. Aussi, pour des PME fortes, denses et pérennes », a fait savoir la ministre Jacqueline Lydia Mikolo

De son côté, Jean Daniel Ova-ga, président de l'Unoc, a estimé que les atouts avec le ministère de PME favoriseront la diversification de l'économie, la promotion du secteur privé,

l'appui et le soutien aux PME mais également la sortie de l'informel à la formalisation. L'Unoc, a-t-il dit, se positionne comme l'un des conseillers du gouvernement en matière économique et propose d'être le levier qui lui permettra de faire face aux défis et aux enjeux économiques actuels.

« Nous, opérateurs économiques, sommes les moteurs du développement ; nous

sollicitons auprès de votre ministère qu'ensemble nous participions, construisions, avançons vers la renaissance africaine. Il nous faut miser sur la création des valeurs dans la durée, le plus rapidement possible selon les règles de la mutualisation. La nouvelle vision de l'Unoc est celle d'être acteur de la situation économique et non seulement passif, sur la question de la dette intérieure. Avec le ministère des PME, nous avons l'intention de travailler à la mise en place des champions congolais, nationalistes. L'Unoc ne veut plus être cette force passive mais plutôt active qui va aider le gouvernement en ce qui concerne le partenariat public-privé », a expliqué Aurore Oladzobo, conseillère juridique des affaires et du partenariat public-privé à l'Unoc.

Gloria Imelda Lossele



PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE (REDISSE IV)
Financement Banque mondiale
Tél. : [00 242] 05 333 50 51/06 930 95 07
E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com
(Publication du 2 décembre 2021)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 001 /UC-REDISSE IV/SPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 POUR LA MISSION D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE AU COVID-19

L'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » a accordé un prêt initial (N° Crédit 6634-CG /Projet P173851) de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2022, soit deux (02) ans est destiné à supporter les charges du projet de riposte d'urgence au COVID-19.

Le Congo a élaboré avec le soutien de la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement (DPs), un Plan National de Déploiement et de Vaccination (PNDV). Le PNDV s'est fixé comme objectif de vacciner 60 % de la population totale.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 afin d'accélérer la reprise économique et sociale. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et équitable.

L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV, à travers ces termes de référence, se propose de recruter un auditeur externe afin de réaliser l'audit des états financiers du PRUC-19 de sa phase initiale. Ces audits couvriront l'exercice comptable de la période allant du 24 mai 2020 jusqu'au 31 décembre 2022. Ce travail se fera en trois (3) phases :

- Première période : « Exercice 2020 (24 mai au 31 décembre 2020) » : Période de la mission (Novembre-Décembre 2021) ;
- Deuxième période : « Exercice 2021 (1er janvier au 31 décembre 2021) » : Période de la mission (Mars-Avril 2022) ;
- Troisième période : « Exercice 2022 (1er janvier au 31

décembre 2022) » : Période de la mission (Mars-Avril 2023)
L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

EXPERIENCES ET QUALIFICATIONS DE L'AUDITEUR

Le Consultant doit être un Cabinet (firme) d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, et ou la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale.

- Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds ;
- Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds.

• Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins 7 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux - des expériences avec des projets Banque Mondiale seront un atout, (ii) un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier, (iii) un vérificateur justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins en cabinet d'audit, et (iv) un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) et justifiant d'une expé-

rience de cinq (05) ans au moins dans l'audit de la passation de marchés des projets financés par des bailleurs de fonds - des expériences avec la Banque mondiale seront un atout.

L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un prestataire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 17 décembre 2021 à 14 heures :

Unité de Coordination du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (Phase IV) (REDISSE IV).

Unité de Coordination du Projet REDISSE IV - située au n° 1 de la rue Lucien FOUNERO Bacongo-Brazzaville-République du Congo.

E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com
Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 930 95 07

Fait à Brazzaville, le 17 novembre 2021
Le Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV,
Jean Pierre OKANDZE ELENGA

ENTREPRENEURIAT

Une cinquantaine d'artisans expose au marché de Noël à Brazzaville

L'ambassade des Etats-Unis en République du Congo, en partenariat avec le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanats (PMEA), a lancé le 2 décembre à Brazzaville la première édition du marché de Noël.

Situé dans le parking de l'ambassade américaine, le marché de Noël ouvert du 2 au 5 décembre est une occasion pour cette représentation diplomatique de favoriser l'éclosion de l'artisanat féminin, de soutenir les actions des femmes entrepreneures et de booster leur esprit managérial. « Ce marché de Noël entre dans le cadre des objectifs de l'ambassade des Etats-Unis de soutenir la diversification de l'économie au Congo. Il a aussi la particularité d'avoir au centre les femmes entrepreneures », a indiqué le chargé d'Affaires à l'ambassade, Daniel Travis. « Ce marché de Noël est une activité supplémentaire sur la longue liste des initiatives qui marquent la bonne santé de la coopération entre le Congo et les Etats-Unis », a-t-il poursuivi.

Lançant l'ouverture dudit marché, la ministre des PME, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué qu'il était impérieux pour le Congo de continuer à



créer des conditions favorables pour une véritable croissance durable avec ses potentialités sociales, culturelles et économiques. « Ce marché qui est un lieu d'échanges permettra de faire connaître aux yeux du monde le savoir-faire ainsi que toutes les potentialités dont re-

La ministre des PME et le chargé d'Affaires à l'ambassade américaine visitant les stands gorgent les femmes entrepreneures congolaises », a déclaré la ministre des PME avant de relever que ce marché s'inscrit dans la perspective d'étendre et de promouvoir dans la durée, l'offre de services et des produits artisanaux congolais sur le marché l'African Growth Opportunities Act, dont la stratégie nationale a déjà été adoptée en conseil des ministres en 2020. Les femmes entrepreneures qui prennent part à cet événement sont venues des deux principales villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire. Elles proposent des produits cos-

métiques, vestimentaires, agro-alimentaires ainsi que des accessoires (colliers, bracelets, boucles d'oreilles, sacs, sandales...) made in Congo. Abordée, Babingui, responsable Blessing international group, a confié : « Ce marché représente une opportunité pour nous, entrepreneures congolaises, de faire connaître les produits du terroir à l'extérieur. Je propose des huiles essentielles et des infusions produites à base du gingembre, du moringa, du bulukutu ainsi que du beurre fait à base du cacao de Ouesso. Merci à l'ambassade des Etats-Unis pour l'initiative. »

Mireille, entrepreneure, venue de Pointe-Noire, fabrique quant à elle de la confiture en se servant des fruits saisonniers locaux. Cette dernière a invité les Congolais à consommer les produits locaux avant de solliciter l'appui constant des autorités compétentes en vue de promouvoir l'artisanat dans le pays.

Lopelle Mboussa Gassia

DISTRICT D'OLLOMBO

Le CEG et le CSI de Ngania-Tsongo renforcés en équipement

Le Rotary Club Pointe-Noire Djidji a récemment offert des kits scolaires, vêtements, médicaments et autres produits de première nécessité aux pensionnaires du Collège d'enseignement général (CEG) et du Centre de santé intégré (CSI) du village Ngania-Tsongo, dans le district d'Ollombo, département des Plateaux.



Les membres de Rotary Club Pointe-Noire Djidji échangeant avec la population DR

En étroite collaboration avec le Réseau d'action et de communication pour les villages d'Ollombo (Racovo), le Rotary Club Pointe-Noire Djidji a mené son action afin non seulement de répondre aux besoins de la population mais aussi d'accomplir ses missions qui consistent à servir les autres.

Selon son président, Serge Bouiti-Viaudo, la structure dont il a la charge n'a pas de limite et mène des actions où le besoin se présente. « Nous organisons des actions à l'endroit des communautés afin de répondre à leurs besoins. Dans nos localités, il se pose souvent des problèmes d'électricité, d'éducation, de santé ou de l'eau, nous venons ainsi pour apporter notre pierre à l'édifice. Comme dit le président du Rotary international, Shekhar Metha, il faut servir les autres », a-t-il indiqué.

Si les bénéficiaires ont présenté leur reconnaissance à l'endroit de leurs donateurs, le président de Racovo, Thierry Nianga, a, pour sa part, plaidé que ces produits soient bien utilisés afin de permettre à la population d'en profiter.

Notons que suite à la demande des habitants des villages environnants, ces donateurs ont promis d'accomplir la même action dans les prochains jours dans les autres localités de la deuxième circonscription d'Ollombo.

Rude Ngoma

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Le rapport de lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile en voie d'adoption

Le Dr Paul Oyéré Moké, directeur général de la Population, a ouvert, le 2 décembre à Brazzaville, les travaux de validation du document sur la santé de la reproduction maternelle, néonatale et infantile.



Les experts invités à la validation du rapport de lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile/Adiac

Le document soumis à l'amendement des experts prendra en compte les réalités du Congo et contribuera à l'amélioration du bien-être des nouveau-nés, enfants, adolescents et des femmes, dans le cadre de la santé de la reproduction.

En termes statistiques, l'adoption et la mise en œuvre du document aideront à réduire, en 2022, les ratios de mortalité maternelle de 436 décès pour 100 000 naissances vivantes à 237, néonatale de 21 décès pour 1000 naissances vivantes à 17 pour 1000, infantile de 36 décès pour 1000 naissances vivantes à 24 pour 1000 et infanto-juvénile de 52 pour 1000 à 41 pour 1000. « La plupart des décès maternels pourraient être évités

grâce à des soins médicaux de bonne qualité, accessibles en temps voulu et abordables financièrement. Ajoutons la création des conditions minimales d'une assistance par un personnel qualifié pendant la grossesse, l'accouchement et la période post natale à tous les niveaux de prestation de soins de santé, le renforcement des capacités des individus, des familles, des communautés, de la société civile et la création des partenariats stratégiques pour renforcer les investissements dans ce domaine », a indiqué le Dr Nouhou Hamadou, conseiller en Santé à l'OMS Congo.

Dans le cadre de la santé de la reproduction, l'Etat prend plusieurs initiatives depuis l'an

2000 pour sauver et améliorer les conditions des femmes, des nouveau-nés, des adolescents et des enfants. En 2008-2015, une feuille de route pour la réduction de la mortalité de ces couches a été mise en place.

« Le Congo a soutenu la stratégie mondiale en santé de la reproduction maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent. Le pays a aussi élaboré un plan stratégique 2016-2021 pour réduire la mortalité maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent », a notifié le Dr Paul Oyéré Moké. Par ailleurs, le directeur général de la Population a déploré la non mise en œuvre intégrale de ce plan stratégique à cause de la situation financière précaire du pays.

Fortuné Ibara



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 96, boulevard Denis-Sauvageo M. Guimond
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

FESTIVAL BILILI BD

La sixième édition se tient à Brazzaville

Le festival Bilili BD a donné le coup d'envoi de sa sixième édition le 30 novembre dernier à l'Institut français du Congo, partenaire de l'événement. Autour du thème « Expansion », la rencontre réunit cette année des artistes locaux et internationaux du monde de la bande dessinée (BD) pour des moments de découverte, de partage et d'apprentissage autour de cet art.

Jusqu'au 4 décembre, le Bilili BD festival s'articulera autour des masters class, rencontres littéraires, conférences-débats, ventes-dédicaces, concours et une exposition. En présentiel et en digital, les participants à cette sixième édition viennent notamment du Congo, du Cameroun, du Mali, du Gabon, du Sénégal, du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine, de France, de Belgique et de l'Ouganda.

Depuis 2016 jusqu'à ce jour, ce rendez-vous, devenu l'un des plus importants en Afrique, s'emploie à briser les frontières en vue de permettre aux auteurs de BD, scénaristes, coloristes, encreurs, réalisateurs de BD, concepteurs de jeux vidéo, éditeurs et bien d'autres, de s'exprimer, promouvoir leur passion et dénicher de nouveaux talents. Pour François Barateau, ambassadeur de France au Congo, « le Bilili BD festival est une création prospère et foisonnante car elle assure chaque année la promotion d'une quarantaine d'artistes venus du Congo, plus largement d'Afrique et d'Europe ».

De la BD au jeu vidéo, en passant par la réalité virtuelle, les auteurs vont à la conquête des territoires à travers le thème de cette année « Expansion ». Une thématique qui s'apparente un peu au parcours de la promotrice du festival Bilili BD, Elyon's, de son vrai nom Joëlle Epée Mandengue. « Quand mon père a découvert que la bande dessinée était quelque



chose qui me prenait quand même aux tripes, il a détesté cette vocation. Il avait une manière particulière de m'encourager d'aller en classe supérieure. Il me promettait de déchirer tous mes dessins, si j'échouais. Ça été une motivation suffisante, bien que pas totalement exemplaire », a-t-elle témoigné.

De cette rage de vaincre est né le Bilili BD festival qui permet aux artistes en herbe de rencontrer des auteurs, des éditeurs et de ne pas se sentir seuls. « Ce festival c'est aussi pour les parents qui ne pensaient pas que les arts gra-

phiques pourraient emmener un enfant africain quelque part en restant dans son pays d'origine. Merci aux partenaires et sponsors qui nous accompagnent en dépit des moyens financiers limités. Bon festival Bilili BD à tous », a-t-elle déclaré.

Le journal «Moabi» officielle-ment lancé

L'ouverture du festival a coïncidé avec le lancement à Brazzaville du magazine numérique «Moabi». Edité par Dupuis, «Moabi» est un journal mensuel gratuit qui propose des « histoires afri-

caines » sous forme de webtoons, BD publiées en ligne. L'originalité et l'ambition de ce projet est de permettre aux jeunes en Afrique ou ailleurs d'accéder à de la BD de niveau international, mais africaines. Une BD qui ne copie ni les mangas, comics, ni les BD franco-belges.

« On a commencé il y a deux ans et entre-temps est arrivé la covid-19. Cette pandémie ne nous a pas arrêtés, elle nous a ralentis. Et aujourd'hui, j'ai le plaisir et l'honneur de vous annoncer, ici à Brazzaville et simultanément à Paris, le lancement du journal

Des participants au festival/DR
«Moabi» fait par des auteurs africains pour un public africain et international », a déclaré Vladimir Lentzy, représentant des éditions Dupuis au festival Bilili BD 2021.

Il a profité de cette occasion pour présenter les douze auteurs ayant participé au lancement de ce magazine numérique. Par ailleurs, le recrutement de nouveaux auteurs est prévu durant le festival pour développer et faire progresser la marche de «Moabi». Une collaboration qui sera rémunérée, a-t-il précisé.

Merveille Jessica Atipo

FONDATION OLYMPAFRICA

Dix-huit candidats en lice pour la bourse Iba-Mbaye

Dix-huit candidats, dont treize garçons et cinq filles, ont participé à l'examen organisé du 27 au 28 novembre par le Centre olympafrica de Talangai, en vue de sélectionner les meilleurs d'entre eux qui bénéficieront de la bourse « Iba-Mbaye » octroyée par la Fondation olympafrica.

Les sujets ont porté sur la culture générale, notamment la connaissance sur le sport, l'initiation à l'outil informatique, les valeurs olympiques et les épreuves pratiques comme le cross qui a réuni environ soixante-dix enfants. Au terme de cet examen, deux meilleurs, notamment un garçon et une fille, bénéficieront de la bourse de la Fondation olympafrica.

La bourse Iba-Mbaye, faut-il le rappeler, a été placée sous la supervision du directeur exécutif du Comité national olympique et sportif congolais, Léonard Bossona, en présence du directeur du Centre olympafrica de Talangai, Rodolphe Séraphin Linda Yoca.

Ce programme de développement social par le sport, mis en œuvre par la construction de centres destinés à diffuser l'esprit olympique et l'éducation de masse, principalement axée sur le sport, est l'œuvre de l'architecte sénégalais, Ibrahima Mbaye.

James Golden Eloué



Les enfants après leur participation au cross

SÉCURITÉ MARITIME

Des praticiens de droit à l'étude des infractions en mer

Procureurs, magistrats, juges, officiers de la police judiciaire et de la marine nationale, avocats, font partie de ceux qui ont pris part à l'atelier de renforcement de capacités pour une meilleure compréhension du cadre juridique international des infractions commises en mer.

La nature dynamique des crimes maritimes nécessite la mise à jour récurrente des connaissances des acteurs qui sont à pied d'œuvre, à quelque niveau que ce soit, pour lutter contre le fléau. L'atelier de formation juridique sur la lutte contre la piraterie et la révision de l'analyse du cadre juridique congolais, organisé sur le thème « Le droit de la mer », obéit à cette nécessité à en croire le secrétaire permanent de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Pour cette formation, les travaux animés par le magistrat et expert en droit de la mer Ousmane Diouf ont porté sur, entre autres, sous-thèmes : « Les eaux intérieures, la mer territoriale et



Les participants à l'atelier de formation juridique sur la lutte contre la piraterie maritime

la zone contigüe », « Piraterie et vol à main armée en mer », « Le plateau continental et la mer », « La convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime » et « les zones maritimes : droit de visite et droit de poursuite ».

La formation ayant permis d'identifier les lacunes dans la législation nationale qui constitue un obstacle majeur pour les poursuites va susciter des réflexions sur la qualité et les limites du cadre législatif congolais relatif à la criminalité maritime afin de

l'améliorer. L'organisation de cet atelier a été possible grâce au soutien financier de l'Union européenne, à travers le Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de la sécurité maritime au bénéfice de la Communauté des

Etats de l'Afrique centrale, avec le soutien administratif du secrétariat permanent de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, en vue du renforcement des cadres juridiques régionaux et la coopération juridique.

Rominique Makaya

GENDARMERIE DU KOUILOU

Un nouveau commandant de l'escadron

Le capitaine Claude Iloki Obosso Peya a pris la tête de l'escadron spécialisé de sécurité et d'intervention de la gendarmerie du Kouilou, le 30 novembre dernier, en remplacement du capitaine Didier Olivier Djouboue.

Le nouveau commandant de l'escadron de gendarmerie du Kouilou possède une expérience impressionnante, jalonnée de plusieurs stages et séminaires de formation, ce qui lui a permis d'occuper des postes de responsabilité.

Pendant la cérémonie de son intronisation, il a promis, au nom de la patrie, d'assumer ses nouvelles fonctions dans la loyauté et l'intégrité nationale pour une sécurisation sans faille, au bonheur des Congolais.

Ainsi, le capitaine Claude Iloki Obosso Peya compte bien rester attentif à l'ensemble des indicateurs, notamment la délinquance routière et autres. Et comme le cœur du métier de l'escadron est le maintien de l'ordre, il va devoir composer avec son équipe pour agir au quotidien afin de maintenir l'ordre et renforcer la sécurité générale dans le département du Kouilou.

Pendant son intronisation, ses frères d'armes ont trouvé en lui un homme déterminé, à l'écoute, mais aussi prêt à trancher, que ce soit dans son bureau ou sur le terrain où il aime se retrouver dans le feu de l'action.

Notons que la gendarmerie a vocation à s'intégrer, être partie prenante du territoire, y compris en ce qui concerne la sécurité routière. Et l'esprit de cohésion qui règne au sein de l'escadron de gendarmerie du Kouilou est un atout favorable quant aux missions qui sont assignées au capitaine Claude Iloki Obosso Peya.

Hugues Prosper Mabonzo



Le capitaine Claude Iloki Obosso Peya lors de son intronisation/DR

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 2e tour du Johnstones Paint Trophy

Oldham se qualifie à Sunderland 1-0. Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré à la 80e mn.

Belgique, 8e de finale de la Coupe Blessé, Morgan Poaty est sorti à la 7e mn de jeu lors de l'élimination de Seraing par Anderlecht (3-3, puis 3-4 aux tirs au but).

Sans Senna Miangué, encore absent du groupe, le Cercle de Bruges est éliminé à Malines (1-2).

Faitout Maouassa est resté sur le banc lors de la qualification du FC Bruges à Genk (3-3, puis 5-3 aux tab).

Espagne, 1er tour de la Coupe du Roi

Malgré la passe décisive d'Amour Loussoukou, pour Uche à la 58e mn, Aguilas est sorti par Almeria (1-1, 3-5 aux tab). Le milieu de

terrain a été averti à la 78e mn et remplacé à la 91e.

Jordi Mboula est entré à la 62e mn lors de la qualification de Majorque chez les amateurs de Segoviana (2-0 après prolongations).

Suisse, match en retard de la 4e journée, 1ère division

Lugano est défait chez les Youngs Boys de Berne (1-3). Sans Kevin Monziano, resté sur le banc. Lugano reste 3e, mais voit son avance sur le quatrième se réduire à un point.

Turquie, 4e tour de la Coupe Dylan Saint-Louis était titulaire lors de la qualification d'Hatayspor face à Eyüpspor. Le club de deuxième division a tout de même poussé le club de l'international congolais, averti à la 88e mn, jusqu'aux tirs au but (1-1, puis 5-4).

Ligue 1, 16e journée

La victoire de Montpellier à Metz (3-1) était entérinée lors l'apparition de Beni Makouana à la 85e. Warren Tchimbembé, lui, a conservé son survêtement.

Reims s'impose à Lyon (2-1). Bradley Locko Banzouzi est entré à la 70e, à 1-1.

Chrislain Matsima est resté sur le banc lors du succès de Monaco à Angers (3-1).

Lorient et Loris Mouyokolo, pas entré en jeu, s'inclinent à Troyes (0-2).

Même sentence pour Yann M'Bemba, à l'occasion de la défaite nantaise face à l'OM (0-1).

Bilan de la journée pour les Congolais de Ligue 1 : six joueurs, 26 minutes de jeu. Pas brillant.

Camille Delourme

REMERCIEMENT

Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les couples Batamio Germain, Bakongo Maurice, les enfants et la famille Ndjokelélé Mathias adressent leurs vifs remerciements aux agents de la Société énergie électrique du Congo, aux sœurs de Sacré-cœur de Jésus et de Marie et les membres associés, aux amis et connaissances qui les ont assistés spirituellement, moralement, matériellement, physiquement et financièrement lors du décès inopiné de leur beau-frère, époux Boboti Pierre, rappelé à Dieu le 7 novembre 2021 et inhumé au cimetière Samba Alphonse. Que Dieu lui accorde l'éternel repos dans la béatitude la plus absolue.



REMISE EN JEU	PETITE QUANTITE JOUR DE CONGÉ	JOUE EN LIGUE 1 ISOLÉ	PREMIER DE LIGUE	PSYCHANA LYSTE	LANCEUR DE TUBES PETIT SAINT	DANS LES GRADINS MOI
VIEUX DO FAITS ET GESTES	BOISSON ÉPOQUE		FAUTE DE JEU GRAND NUMÉRO	POUR LIER ENFONCENT LES PORTES	GRAND PRIX GERMAIN	
PROCHES PARENTS	RENGOYÉ STADE FRANÇAIS		VANITEUX SATISFERAI		SIGNAL SONORE CONIFÈRE	NATU-RELLES
			PASSE AVANT NOUS	DÉCAMPER RÉCALCI-TRAIT		
POSTE DE JEU	ARRIÈRE	BLANCHIS-SERIE ARCHIVES DE LA TÉLÉ			EXPLOSIF OISEAUX MARINS	
			CELLULE GRISE			
TALENT N°10 FRANÇAIS		CARTE À PUCE CARRICE ENFANTIN		STRIER MOUSSEUX ITALIEN		
			CONTINENT LASSITUDE			CACHÉ GRAVE
MÉTAL CURIEUSE		UNITÉS DE SURFACE GRANDE FÊTE		ETHNIE DU RWANDA 11 JOUEURS		
				APPRIIS		RENDRE HOMMAGE
ÉQUIPE DE FRANCE	MÉGA-OCTET DIVISION		INJUSTE CONDITION PHYSIQUE		SCANDIUM AU LABO MAUVAIS GESTE	
			ÎLE BRETONNE	GARÇONS D'ÉCURIE	VEDETTE DÉMONS-TRATIF	
REPTILE	HERBE AROMA-TIQUE ABIMÉ				PAPIER D'EMBAL-LAGE PLAISANTE	
			ESQUISSES FAMILIER POUR EDOUARD			
COUTUMES JOURS DE MATCHES		PAS TRÈS CHAUD		PETITE ÎLE		
					VOLUME DE BOIS	

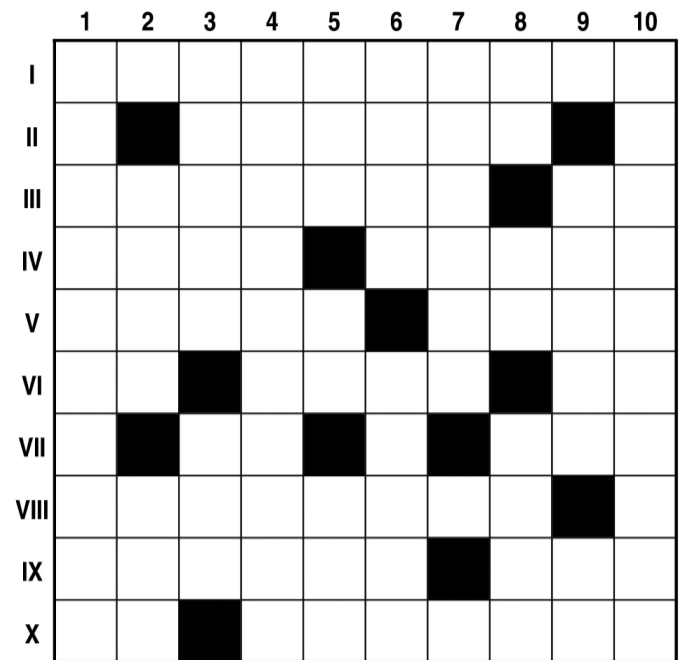
FLÉCHÉS • N°26 • © FORTISSIMOTS 2008

ESREIHACEADNEGA
 GCPARENTSTCMNCE
 EAIENTRERCMHIAR
 LRNRPEIATOAEANV
 LTSMTBVAGPUBMTI
 OATSLAERMATTEIL
 CBIEIBLRPIORSNS
 GLTLEYMUTNMOSSEC
 OEUGVSNECSNPANO
 URTEEIHRLESLOL
 TEERRTACLCAMCYA
 EIUTUTRIEYRCIAR
 RTRNOITAERCERRI
 EAIRENTREEPEDCT
 CMERUGIFEUTREIE

- | | | |
|--------------|-------------|------------|
| ACHAT | FEUTRE | PARENTS |
| AGENDA | FIGURE | PRECIS |
| AUTOMNE | FRAICHEUR | PUNIR |
| BABYSITTING | GOMME | RECREATION |
| CAHIER | GOUTER | REGLE |
| CALCULATRICE | INSTITUTEUR | RENTREE |
| CANTINE | LISTE | REVEIL |
| CARTABLE | LIVRE | SEMAINE |
| CLASSE | LYCEE | SCOLARITE |
| COLLEGE | MAITRE | SPORT |
| COPAINS | MATIERE | TRAC |
| CRAYON | MERCREDI | TRAIN |
| ENTRER | MINUTIE | TRAVAIL |
| | | TRIMESTRE |

MOTS MÊLÉS • © FORTISSIMOTS 2016

FORTISSIMOTS • MOTS CROISÉS 10X10 • N°26



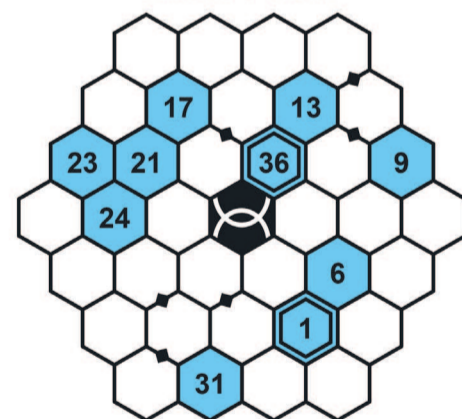
HORIZONTALEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

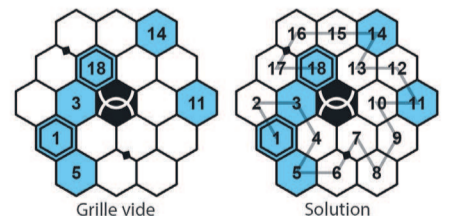
1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. 2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.

RIKUDO
Grille N°4 • Facile



REGLES DU JEU

Complétez la grille avec les nombres du 1 au dernier nombre de manière à former un chemin de nombres consécutifs. Le signe ♦ indique que deux cases voisines contiennent des nombres consécutifs.



INTERVIEW

Makoko Michel Ganari Nsalou 2 : « Notre mission est de rassembler »

Avant son intronisation dans les jours à venir, le Makoko Michel Ganari Nsalou 2, désigné dix-huitième roi le 20 novembre dernier, a accordé une interview aux Dépêches de Brazzaville dans laquelle il invite au rassemblement de tout le peuple Téké, appelle certains vassaux dissidents à l'unité du royaume et encourage les Congolais à la consolidation de la paix.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Qui est le Makoko Michel Ganari Nsalou 2 ?

Makoko Michel Ganari Nsalou 2 (M.M.G.S.) : Je suis Michel Ganari Nsalou 2, né le 24 juin 1948 à Ngabé, marié et père de sept enfants. Je suis le fils aîné de Alphonse Nsalou (roi de 1948 à 1964) et de Thérèse Ngaliké. J'ai fréquenté à Mbé (l'école primaire) de 1954 à 1960, puis le lycée Savorgnan-de-Brazza de 1960 à 1965. Admis à l'école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou de Pointe-Noire de 1967 à 1969, de 1972 à 1974, j'ai obtenu le diplôme d'infirmier d'État. J'ai débuté mon cursus professionnel au centre médical d'Impfondo puis de Dongou et de Bétou dans la Likouala entre 1970 et 1972. Ensuite, je suis affecté à l'hôpital général de Brazzaville de 1974 à 1978. Après un stage à l'École nationale de santé publique de Rennes, en France (1978-1979), je suis promu directeur régional du secteur opérationnel n°7 des grandes endémies des Plateaux, à Djambala (1980-1981). De 1982 à 2012, j'ai exercé les fonctions de délégué médical. Par la suite, j'ai été nommé responsable des ventes de la société IMEX Pharma pour la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine et le Burkina Faso, de 2012 à 2014. En janvier 2015, j'ai fait valoir mes droits à la retraite. Avant d'être désigné roi le 20 novembre dernier, je résidais au quartier Ngoyo, à Pointe-Noire.

L.D.B. : Vous êtes le 18e roi de la lignée de Ilôh 1er qui a signé le traité avec l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza ? Était-il le premier Makoko ?

M.M.G.S. : Ilôh 1er n'est pas le premier roi Téké, avant l'arrivée du Blanc, le royaume Téké qui existait déjà avait dans son palmarès des anciens rois, mais les limites des recherches de l'histoire ont fait qu'on n'arrive pas à décrire la liste exhaustive de tous les anciens rois, mais ce qui est sûr, Ilôh 1er n'est pas le premier roi Téké. Il est devenu célèbre à cause de sa rencontre avec Pierre Savorgnan de Brazza. Aussi, s'il est appelé Ilôh 1er c'est parce qu'il y avait deux autres rois qu'on appelait Ilôh, notamment Ilôh Patrice qui a succédé à mon père Alphonse Nsalou. Puis Ilôh Bayidienlé. D'où, pour les différencier, on l'appelle Ilôh 1er.

L.D.B. : Depuis le 20 novembre 2021 vous êtes officiellement le 18e Makoko. Attendez-vous à être désigné roi ; étiez-vous pré-disposé à l'être ou ça été une surprise pour vous ?

M.M.G.S. : Je suis né ici, j'ai grandi ici au palais royal avec mon père Alphonse Nsalou. Comme tout bon prince, l'ambition ne manque pas d'occuper le trône royal laissé par les ancêtres. Durant ma retraite à Pointe-Noire, je revenais régulièrement à Mbé et Ngabé. Mon cousin Auguste Nguempio, pendant son règne, me recevait souvent et me disait qu'il fallait que je sois régulièrement au village. Parce qu'il avait le souci de laisser Mbé dans des bonnes mains. J'ai donc continué à fréquenter les miens. Je faisais des voyages entre Pointe-Noire, Mbé, Ngabé. Lorsque mon cousin le roi Auguste Nguempio nous a quittés et comme le trône royal devait avoir un occupant, cela était du ressort de la Cour royale



(la reine Ngalifourou et des autres dignitaires). Comme le roi Auguste Nguempio avait déjà dans ses ambitions émis ses intentions, certainement que les dignitaires aussi en était au courant. Oui, en tant que prince, j'avais exprimé ma volonté d'occuper le trône royal. Pendant la période des vacances de pouvoir, les dignitaires se sont retrouvés sûrement, puisque le 18 novembre on m'a fait venir de Pointe-Noire pour Ngabé. Et lorsque je suis venu ici à Ngabé, j'ai vu venir le 20 novembre un véhicule avec à bord le vassal «Ngandzion» là où je réside. C'est par surprise que j'ai rencontré les dignitaires là où il m'avait amené. Ces derniers, avec la reine Ngalifourou, m'ont saisi et imbibé de poudre blanche (la poudre sacrée de Nkwembali) et on fait de moi roi. Ce qui a couronné mes ambitions.

L.D.B. : Est-ce légitime de partir de la vie professionnelle étatique pour devenir roi de tout un peuple ?

M.M.G.S. : Dans les années passées, nos grands parents ne parlaient pas à l'école, voilà pourquoi il n'y avait pas de rois qui ont travaillé à la Fonction publique. Souvenez-vous que le roi Gaston Ngouayoulou fut un travailleur à la mairie de Brazzaville. Le roi Auguste Nguempio aussi était travailleur à la mairie de Brazzaville. C'est également mon cas, j'ai travaillé à la Fonction publique avant de démissionner pour le secteur privé. A leurs retraites, Gaston Ngouayoulou et Auguste Nguempio ont regagné le village de Mbé. Moi également, après avoir pris ma retraite, je suis revenu au village. C'est donc légitime. Parce que dans le règlement loyal de «Nkwembali», le fait d'avoir été fonctionnaire à l'État n'est pas incompatible avec la qualité de devenir Makoko. Et surtout que le choix du roi est opéré par la Cour royale en fonction de l'appartenance à l'une des six branches, dont la branche «Inkui» pour laquelle je fais partie.

L.D.B. : Le royaume Téké a combien des vassaux ; quelles sont les limitations de ces vassaux et leurs rôles ?

M.M.G.S. : Le royaume comprend en son sein douze vassaux. Il y a parmi eux les grands électeurs qui mettent en place les rois. Il s'agit du 1er vassal, Ngailino, des vassaux Ngandzion, Moutiri, Ngambion, Ngampo, Mouanga. Ils constituent l'ossature des grands électeurs. Mais il y a d'autres qui s'ajoutent et qui jouent un rôle important dans le royaume. Les vassaux ne vivent pas tous à Mbé ou à Ngabé, il y en a dans les localités comme Léfinin Imbima, Mbon, Abili,

Ntsah (dans le département des Plateaux). Chaque vassal à son rôle.

L.D.B. : Il y a des rumeurs faisant état de quelques vassaux dissidents. Confirmez-vous cela et pourquoi se sont-ils comportés ainsi ?

M.M.G.S. : Oui, la dissidence existe dans mon royaume depuis belle lurette. Souvenez-vous, à l'époque du roi Auguste Nguempio, il y avait une tendance à deux rois. L'un s'appelait Auguste Nguempio et l'autre Instilambia. Ce sont des choses que nous gérons toujours dans notre royaume. On ne peut pas contrôler le cœur de chaque homme. Chacun a son comportement. Actuellement, il y a des dignitaires qui croient qu'ils peuvent tout faire selon leur volonté qui n'est pas la volonté de «Nkwembali». Malheureusement pour nous, c'est toujours dans les deux localités de la Léfini et d'Imbama que se situe la dissidence. Nous déplorons ce fait. C'est gênant ce qui se passe. Ce n'est pas bien que les gens se mettent à écrire et parler partout du royaume en mal. Il y a certes dissidence mais ce sont mes frères, mes fils, je ne les refuse pas. Qu'ils reviennent pour qu'on construise le royaume ensemble. Je suis le roi des Tékés et je vous assure que je suis pour le rassemblement tout comme était mon prédécesseur et cousin Auguste Nguempio. Je les appelle à l'unité. Le «Nkwembali» n'aime pas la division. Que ceux qui se sont trompés se ressaisissent pour revenir, pour qu'on construise le royaume ensemble. Nous devons revenir vers les règlements ancestraux, vers l'installation du pouvoir véritable royal. Nous devons faire revivre notre royaume dans le bon sens. Notre mission est de rassembler.

L.D.B. : Après votre désignation le 20 novembre 2021, êtes-vous investi de tous les pouvoirs et de tous les appareils royaux tel qu'il se doit, puisque certains des vassaux dissidents n'ont pas encore fait volte-face ?

M.M.G.S. : Depuis que je suis désigné au trône royal, j'ai déjà observé deux cultes de «Nkwembali». Notre culte c'est comme le dimanche religieux, il survient tous les quatre jours. C'est déjà un bon départ pour mon règne, parce que le jour du «Nkwembali» je ne sors pas. Depuis que je suis désigné roi, j'ai déjà mes attributs, notamment le «collier de six dents» rangées par paire, porté sur moi par le vassal Moutiri. Le premier jour, la Ngantsibi reine Ngalifourou qui m'a investi m'avait imbibé de la poudre blanche (la poudre sacrée qui sort du Nkwembali pour m'investir).

Les jours qui viennent, je porterai ma longue plume, attribut du premier vassal Ngailino. Disant qu'à 80%, je suis déjà dans mes attributs. C'est pour vous dire que j'ai déjà commencé à siéger.

L.D.B. : Le siège du roi est à Mbé et celui de la reine Ngalifourou à Ngabé ; pourquoi aviez-vous élu domicile à Ngabé ; est-ce pour former un duo solide avec la reine ou pour bien d'autres raisons ?

M.M.G.S. : C'est vrai, vous m'avez vu à Ngabé, mais je vous rappelle également qu'il y a des rois qui ont régné à Ngabé, à savoir Ondzibi, Pierre Mielami Wawa, Moundzouani. Mon père, quand il était désigné roi, a régné quelques semaines ici à Ngabé aux côtés de la première reine Ngalifourou. Ce n'est qu'après qu'elle avait pris des dispositions pour l'installer à Mbé. C'est pour dire qu'il y a toujours une période d'initiation, de retraite auprès de la reine. Pour le moment, j'observe cette période et c'est de connivence avec la reine que je vais m'installer à Mbé. Ce n'est donc pas un problème, je finirai toujours par trouver une solution avec la reine. Mais entre-temps, le palais royal de Mbé mérite d'être aménagé. L'État pourra nous aider à le réhabiliter. La reine et d'autres dignitaires verront la possibilité de m'installer là-bas.

L.D.B. : De plus en plus on parle des rois politiques ou politisés ; ne tomberez-vous pas dans ce piège ?

M.M.G.S. : Ni le roi ni les dignitaires, encore moins les vassaux, personne ne doit faire la promotion des partis politiques. C'est ainsi que le roi et sa cour ne font pas la politique politicienne. C'est vrai, le roi est un partenaire de l'État, est-ce que le fait de collaborer avec le président de la République pour des questions d'intérêt national, c'est faire de la politique comme l'insinuent certaines langues qui disent que le roi est politique, les dignitaires sont politiques ? Non, nous sommes leurs papas et sommes au-dessus de la mêlée, mais nous donnons nos points de vue lorsqu'il s'agit d'une question nationale. Nous sommes souvent reçus par le président de la République qui est lui-même aussi « Mwene d'origine », a une attention particulière à notre pouvoir. Nous ne pouvons pas lui tourner le dos pour fuir une prétendue appartenance politicienne. C'est notre chef. Vous savez, le Congo n'est plus un royaume mais une République organisée ; est-ce que nous allons nous cramponner dans notre enveloppe souterraine en tant que sauvages, en tant que primitifs ou bien nous allons nous ouvrir au monde, à la République, aux institutions de l'État ? Parce que très souvent, lorsque le roi est reçu par le président de la République ou par un ministre, ou bien lorsqu'un ministre va visiter le roi, les gens ont tendance à dire que le roi fait la politique. C'est faux et aberrant. Nous ne sommes pas partisans et ne faisons pas la promotion des partis politiques. Nous coopérons avec l'État, avec tout citoyen qu'il soit politique ou pas, mais qui vient pour des intérêts d'ordre national.

L.D.B. : Quel est votre apport en tant que roi dans la consolidation de la paix au Congo ?

M.M.G.S. : La paix c'est le crédo du Makoko, de ses dignitaires et de tout le royaume Téké. Parce que

sans la paix, rien ne peut se faire. Il y a le mot «Oulih» qui signifie paix, que nos ancêtres développent depuis longtemps. Parce que le «Nkwembali» ne peut être bien assis que de connivence avec «Oulih», la paix. A chaque dignitaire, nous recommandons toujours de faire les efforts là où il se trouve pour qu'il y ait la paix, pour qu'il n'y ait pas désordre, pour qu'il n'y ait pas trouble de l'ordre public, pour que chacun respecte l'autorité des règles de vie, la moralité. Personne ne doit enfreindre à ces lois. Donc mon rôle à moi, c'est d'appeler tout le peuple Téké et tous les Congolais à préserver la paix. Car sans la paix on ne peut rien faire. Il ne faudrait pas aussi qu'il y ait des dissidences, parce que les dissidences ne favorisent pas la paix.

L.D.B. : Le roi Auguste Nguempio et le roi Moe Makosso IV (tous deux décédés récemment) avaient procédé à la signature d'un protocole d'accord. En quoi consistait-il et continuerez-vous dans cette lancée ?

M.M.G.S. : Le Makoko et le Ma Loango se sont considérés toujours comme des parents. Le 28 novembre 1958, lors de la proclamation de la République, les deux rois, Alphonse Nsalou et Ma Loango se sont retrouvés à Pointe-Noire. La cérémonie se déroulait sous leurs yeux. Dernièrement aussi, le roi Auguste Nguempio et Moe Makosso IV ont consolidé cette amitié. Si vous arrivez à la concession où habitait le roi Auguste Nguempio, vous verrez un cocotier planté en guise de paix, en guise de fraternité par le roi MaLoango. Et ce n'est pas le seul exemple à citer... Donc, ce n'est plus une amitié à démonter, et ce n'est pas moi Michel Ganari Nsalou 2 qui remettra cette amitié en cause, je continue sur la même lancée.

L.D.B. : Quel est votre dernier mot ?

R.M.M.G.S. : Je remercie le président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, pour l'appui précieux à la Cour royale de Mbé dans le cadre de ma désignation. Je le rassure que je gère une institution traditionnelle (apolitique) à caractère culturel et spirituel qui interdit aux membres de la Cour royale et moi-même de nous interférer dans le fonctionnement de l'État. Les messages qui sortiront d'ici sont ceux sur la paix, en parfaite symbiose avec le président et les institutions de la République. Comme il l'avait dit le 16 mai 2016, la Cour royale et moi-même ferons don de nos énergies et de nos intelligences à la nation éternelle afin de porter haut le flambeau de l'unité dans le travail et pour le progrès dans la paix. Je remercie aussi le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, pour son apport à la réussite des séquences qui ont conduit à ma désignation. Je n'oublie pas de remercier la reine Ngalifourou et tous les membres de la Cour royale de Mbé pour ma désignation. Quant à nos parents du royaume Loango qui m'ont adressé un message de solidarité avec promesse de venir nous rendre une visite fraternelle, je leur dis merci. Vandu, Vandu, Vandu. Je vais œuvrer à la cohésion au niveau de tous les dépositaires de Nkwembali et suis humblement à la disposition de tous à qui je sollicite une fraternelle compréhension.

Propos recueillis par Bruno Okokana